AVRIL 2015
N°3

ÉCHOS SDIS

LA NEWSLETTER DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA RÉUNION

DOSSIER

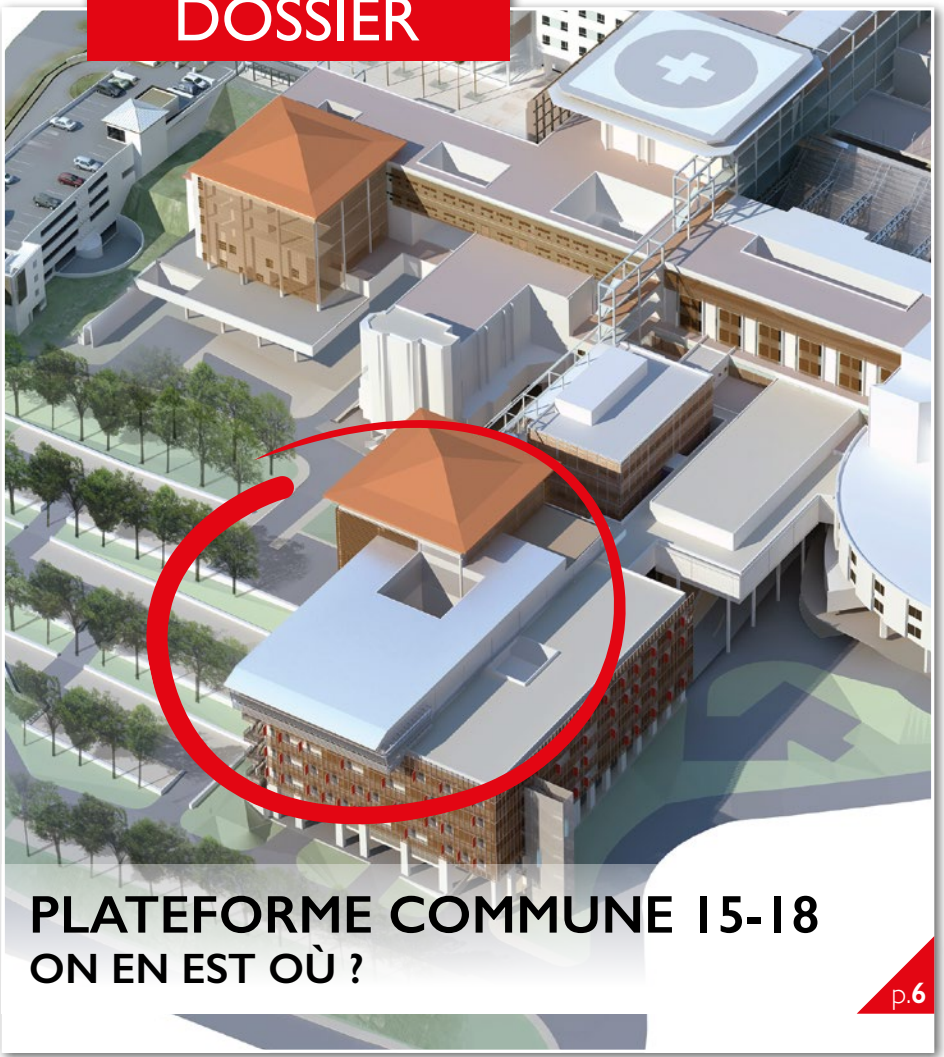

PLATEFORME COMMUNE 15-18
ON EN EST OÙ ?

p.6

CÉRÉMONIE

REMISE DES MÉDAILLES D'HONNEUR
ET DU GRADE DE COLONEL

p.9

ZOOM SUR

110 VOLONTAIRES
RENFORCENT L'EFFECTIF OPÉRATIONNEL

p.4

SPORT

CROSS NATIONAL
NOUS SOMMES CHAMPIONS DE FRANCE !

p.3

RETOUR SUR

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF
À L'HONNEUR

p.11

MOT DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL

C'est une année qui commence sur les chapeaux de roues, nos « crossmen péi » fraîchement retournés des Vosges débarquent à La Réunion avec un sacre de champion de France pour la deuxième année consécutive. Bravo pour l'exploit !

Cette année sera charnière avec notamment deux projets majeurs à connotations opérationnelles : celui de la validation du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) pour la période 2015/2020 et celui, très attendu, de la plateforme commune 15-18 entre notre établissement et le CHU. Le chantier de construction du futur bâtiment a d'ailleurs déjà commencé et les différents groupes de travail en interne sont à pied d'œuvre sur les aspects ressources humaines (le plus important), opérationnel, communication et ressources techniques.

Nous continuerons également à faire du volontariat une priorité locale comme elle l'est au niveau national. Nous axerons nos efforts sur la concrétisation des conventions bipartites entre les employeurs et le SDIS. Ce relais est essentiel au bon fonctionnement de la filière. Enfin, nous veillerons au développement et au bon suivi des processus de formation pour les nouveaux entrants.

Enfin, des avancées notables seront visibles en matière de casernement à Saint-Pierre et à Saint-André avec les premiers coups de pioche et la finalisation des projets du Port et de Saint-Benoît. Le « nouveau » centre de secours de Saint-Denis qui abrite dorénavant les bureaux du service de santé et de secours médical, sera lui livré officiellement.

Et oui… en 2015, la modernisation de notre service en faveur de la qualité des secours prodigués aux Réunionnais continue de manière concertée, pédagogique et surtout, humaine.

Bonne lecture !

« Echos SDIS » - Numéro : 3 / Avril 2015
Directrice de la publication : Nassimah Dindar, Présidente du Casdis
Directeur de la rédaction : Colonel Jean-Marc Loubry Directeur départemental
Rédaction et maquettage : Service communication - Contributeurs : Colonel Bertrand Vidot, Lieutenant-Colonel Henri Claude Pothin, Lieutenant-Colonel Bruno Lautret, Commandant Thierry Robert, Commandant François Ramassamy, Capitaine Fred Gonneau, Lieutenant Jean Jacques Turpin, Nadège Minienpoullé, Emilie Créscence, Corinne Loubry, Max Naxos - Illustrations : Gilbert Baptisto - SDIS 974
Sdis974 - 94 rue Monthyon BP 2011 97487 Saint-Denis Cedex - Mail : norman.ingar@sdis974.re - Internet : www.sdis974.re

SPORT

55ÈME CROSS NATIONAL : *NOUS SOMMES CHAMPIONS DE FRANCE !*

L'équipe des crossmen réunionnais au complet lors de la présentation des délégations.

C'est avec un deuxième titre de champion de France consécutif en poche, dans la catégorie des vétérans 1 masculins, que nos athlètes sont revenus des Vosges.

Le mardi 10 mars dernier, la délégation réunionnaise composée de 9 athlètes et d'un accompagnateur le Sergent Damour Jean-Claude (CIS Saint-Benoit, sapeur-pompier et éducateur physique et sportif niveau 2), s'est rendue dans les Vosges à Epinal afin de participer au 55ème cross national des sapeurs-pompiers. Cette manifestation sportive de grande envergure a rassemblé plus de 3 000 athlètes issus des différents SDIS de France.

Malgré le froid polaire l'équipe réunionnaise s'est distinguée par son courage et sa motivation. Dès leur arrivée dans les Vosges, ils se sont pleinement préparé à la compétition pendant deux jours, alternant entraînements collectifs et individuels, reconnaissance du circuit et préparation psychologique.

Particulièrement attendus, en tant que champion en titre de la catégorie vétéra en équipe, ceux déjà présents l'année dernière ont pour la plupart d'entre eux amélioré leur classement individuel. Un grand bravo à nos champions !

RÉSULTATS COMPLETS

Vétérans femmes (5,950 km)

Dorothée Dalle-Mule
7ème sur **166** en **27'10**
Elle gagne 3 places par rapport à la précedente édition.

Vétérans 2 masulins (6,950 km)

Jean-Louis Salvador
11ème sur **302** en **25'46**

Alix Roland
86ème sur **302** en **37'58**

Vétérans 1 masculins (8,920 km)

René-Paul Leocadie
7ème sur **286** en **31'03**

Patrice Payet
8ème sur **286** en **31'27**
(il gagne 4 places)

Eric Lallemand
10ème sur **286** en **31'30**
(il gagne 7 places)

Ils sont tous les 3 champions de France par équipe dans cette catégorie pour la deuxième année consécutive.

Séniors hommes (10,420 km)

Gilsey Felicité
38ème sur **305** en **36'13**

Thierry Robert
86ème sur **305** en **37'58**

Bertrand Eclapier
242ème sur **305** en **41'37**
Malade les jours précédant la course, il a tout de même souhaité prendre part au départ de celle-ci et à la terminer.

Retrouvez les photos de la compétition sur le site www.sdis974.re rubrique photos et vidéos.

RETOUR SUR

110 VOLONTAIRES
RENFORCENT L'EFFECTIF OPÉRATIONNEL

Nassimah Dindar, Présidente du Conseil d'Administration du SDIS 974 (CASDIS) et le Colonel Jean-Marc Loubry, Directeur Départemental, ont annoncé le 26 novembre dernier dans le cadre de la politique de développement du volontariat de l'établissement l'engagement de 110 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) afin de renforcer son effectif opérationnel.

La Présidente du CASDIS a tenu à réunir, pour l'occasion, l'ensemble de ces nouveaux sapeurs de 2ème classe dans l'hémicycle du Conseil Général, en présence de Julie Bouaziz, Directrice de cabinet du Préfet, des élus du conseil d'administration, des chefs de groupements et des chefs de centres d'incendie et de secours de l'île.

DES SPV AUX PROFILS DIVERS

Décidés à consacrer une partie de leur temps libre à la protection et à la préservation de leur île, de ses biens et de sa population en tant que sapeur-pompier volontaire, la majorité de ces nouveaux entrants sont des actifs et exercent déjà un métier dans le secteur public (mairies, conseil général, centres hospitaliers, police, établissements scolaires, …) ou dans le secteur privé (banque, automobile, bâtiment, agroalimentaire, ...) et suivent des études pour les plus jeunes.

« Après avoir passé avec succès les tests de sélection en 2013, ce sont 110 personnes, âgées de 20 à 46 ans (dont 9 femmes), qui ont reçu, après avoir signé la charte nationale des sapeurs-pompiers volontaires, leur arrêté d'engagement et d'affectation, ainsi que leur paquetage opérationnel », précise le Colonel Vidot, représentant du Directeur départemental lors de la cérémonie et chargé de mission auprès de celui-ci.

UNE FORMATION INITIALE RIGOUREUSE COMME CLÉ D'ENTRÉE DANS L'OPÉRATIONNEL

Concernant leur formation, le Lieutenant-Colonel Bruno Lautret, Chef du groupement formation indique : « Afin d'assurer la maîtrise complète de leurs missions, ils devront suivre dans un premier temps, de manière rigoureuse, leur formation initiale (16 jours/120 heures), composée d'un module transverse, consistant à l'acquisition d'un socle de connaissances communes notamment sur le « prompt secours » (intervention rapide du sapeur-pompier sur une victime), et d'un module de secours à personne (intervention de secours à victimes en équipe), avant de pouvoir prendre des gardes dans leur centre de secours ».

PRIORITÉ À LA FORMATION CONTINUE

« Au même titre que l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers, ces nouveaux engagés auront accès à un système de formation continue tout au long de leur engagement qui leur permettra d'être aguerris aux meilleures techniques d'intervention » rappelle le Colonel Bertrand Vidot.

Ainsi, s'ils le souhaitent un jour, ils pourront rejoindre l'une des unités spécialisées : la brigade nautique, le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), l'équipe cynotechnique (les maîtres-chiens), celle de la lutte contre les feux de forêts ou encore le détachement d'intervention héliportée (DIH)…

DES SPV AU CŒUR DU DISPOSITIF DE SECOURS

A l'image des sapeurs-pompiers professionnels, ces sapeurs-pompiers volontaires seront au cœur du dispositif des secours et d'assistance aux victimes, de lutte contre les incendies, d'intervention pour les accidents de toute nature. Ils seront de manière plus générale, acteurs de la sécurité civile et de la gestion des crises.

« Ils auront un rôle indispensable dans la mise en œuvre des secours du département aux côtés des autres acteurs et s'inscriront dans la vie quotidienne des Réunionnais » précise Nassimah Dindar.

LE DÉVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT : UNE PRIORITÉ NATIONALE

« Le Président de la République, en octobre dernier, lors du congrès national des sapeurs-pompiers à Chambéry, a rappelé que le développement du volontariat devait être une priorité nationale. Elle s'est concrétisée en 2014 à La Réunion par l'engagement de 178 sapeurs-pompiers volontaires» ajoute la Présidente du CASDIS.

CHIFFRES CLÉS

2094

c'est le nombre total de sapeurs-pompiers recensés au SDIS de La Réunion en janvier 2015 dont **1 235** (soit 59%) **de sapeurs-pompiers volontaires**.

Le SDIS 974 a engagé pour l'année 2014, 178 sapeurs-pompiers volontaires pour renforcer son effectif opérationnel.

ZOOM SUR

PLATEFORME COMMUNE 15-18 : *ON EN EST OÙ ?*

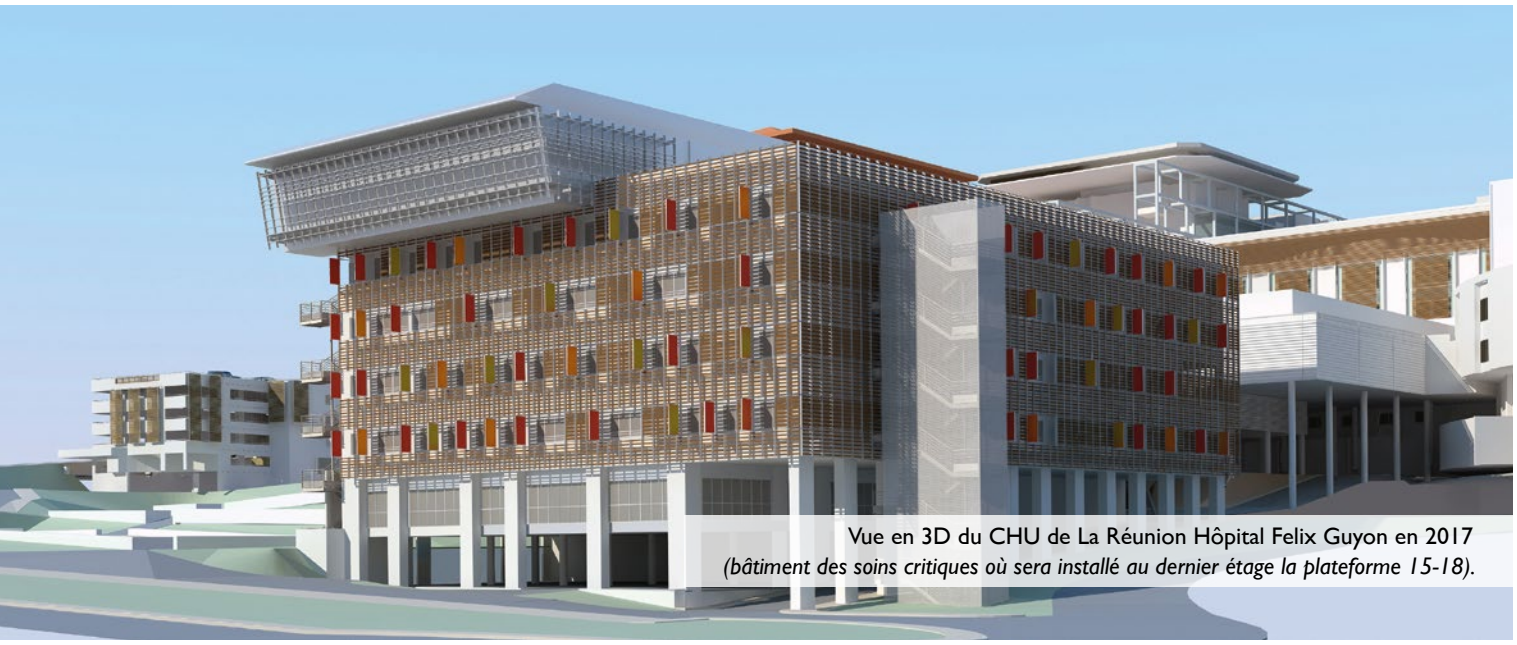

Vue en 3D du CHU de La Réunion Hôpital Felix Guyon en 2017
(bâtiment des soins critiques où sera installé au dernier étage la plateforme 15-18).

La volonté du SDIS 974 et du Samu 974 de se rapprocher, pour le bien-être de la population réunionnaise dans le cadre du secours à personnes, est aujourd'hui manifeste et va se concrétiser dans les prochains mois par le début des travaux de construction du futur bâtiment qui accueillera la plateforme commune 15-18.

Le Samu (Service d'aide médicale urgente) et le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) sont deux des principaux services de secours à La Réunion. Leurs numéros d'appels respectifs 15 et 18 sont connus par tous. Ces deux services travaillent quotidiennement ensemble sur le terrain en menant des interventions conjointes de secours à personnes, et sont aussi en relations téléphoniques constantes. S'il existe une interconnexion étroite entre ces deux services, les plateformes de réception et de traitement des appels sont actuellement distinctes et éloignées l'une de l'autre à La Réunion.

Les activités liées à ces deux numéros d'urgence ont augmenté de manière exponentielle ces dernières années sur tout le territoire français : le traitement de plusieurs centaines de milliers d'appels nécessite des moyens humains et matériels très lourds et ce de jour, comme de nuit, d'où la nécessité de créer un centre de réception unique des appels d'urgence, une plateforme commune 15-18.

UNE VALEUR AJOUTÉE APPORTÉE DANS LE TRAITEMENT DE L'ALERTE

Déjà une vingtaine de départements français ont choisi ce rapprochement des 2 services de secours, ce qui présente plusieurs intérêts : le premier est une meilleure gestion des appels quel que soit le numéro composé, l'appel est immédiatement redirigé vers le service compétent sans délai. Fréquemment les deux services interviennent de manière conjointe sur le terrain (accident de la circulation, patient malade dans un lieu public…) et un centre de régulation commun aux deux services optimise la coordination des moyens sur le terrain.

Dans le cadre des situations d'exception (cyclones, accident impliquant de nombreuses victimes..), une telle plateforme trouve tout son intérêt pour les deux services. En effet, dans ces situations la coordination de tous les moyens de secours est un élément primordial d'efficacité. Une cellule de crise commune peut être installée au sein de la plateforme de régulation avec un partage immédiat des informations qui remontent aux deux services et une meilleure remontée d'information pour le Maire ou le Préfet dans le cadre des plans ORSEC.

Un dernier avantage à la création de cette plateforme commune sera la mutualisation des lieux et de certains dispositifs afin favoriser une optimisation des coûts de fonctionnement ainsi que le préconise la cour des comptes.

Le projet de la plateforme 15-18 à La Réunion devrait se finaliser fin 2017. La localisation géographique de la plateforme se fera au niveau du futur bâtiment des soins critiques sur une surface totale de 2500 mètres carrés. Les travaux de construction sur le site de l'hôpital Felix Guyon ont déjà débuté.

Le montant prévisionnel d'investissement est de 6,8 millions d'euros, montant qui sera partagé entre le SDIS et le CHU.

RÔLE ET MISSIONS DE CHACUN DES ACTEURS

La plateforme unique SAMU/SDIS sera une entité opérationnelle regroupant, en un même lieu, l'ensemble des appels d'urgence et de secours de La Réunion subdivisés en appels « 15 », « 18 » et « 112 ». Elle a pour but de faciliter et de coordonner en pleine complémentarité les missions dévolues au Samu (ambulances privées, médecins libéraux et SMUR), dans le cadre de son Centre de Réception et de Régulation des Appels Médicaux, et celles dévolues au SDIS dans le cadre d'un CTA unique et d'un CODIS.

Le centre de traitement des appels (CTA) « 18 »

Le CTA regroupe en un même lieu géographique l'ensemble des appels d'urgence et de secours de La Réunion arrivant sur le numéro « 18 ».

Le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS)

Dirigé par un officier de sapeur-pompier, le CODIS est l'organe de coordination et de contrôle de l'activité opérationnelle des centres d'incendie et de secours du département. Il a aussi pour mission, en cas d'incendies, accidents, sinistres ou catastrophes, d'informer le Préfet, les autorités responsables de la zone de défense, les autorités départementales et municipales, ainsi que les autres organismes publics ou privés qui participent aux opérations de secours.

Le centre de réception et de régulation des appels (CRRA) du SAMU « 15 »

La régulation du Samu regroupe en un même lieu géographique l'ensemble des appels d'urgence et de secours assuré par du personnel médical et paramédical du CHU de La Réunion, arrivant sur les numéros « 15 » et « 112 ». Il est dirigé par un médecin chef de service. Au-delà des appels urgents, il gère aussi, les appels de la permanence des soins et des activités ambulancières privées.

OBJECTIFS DE LA PLATEFORME COMMUNE 15-18

- Améliorer l'efficacité du service
- Mutualiser les moyens matériels et humains
- Intégrer les nouvelles technologies
- Disposer de bases de données opérationnelles actualisées
- Améliorer les infrastructures de gestionde l'alerte

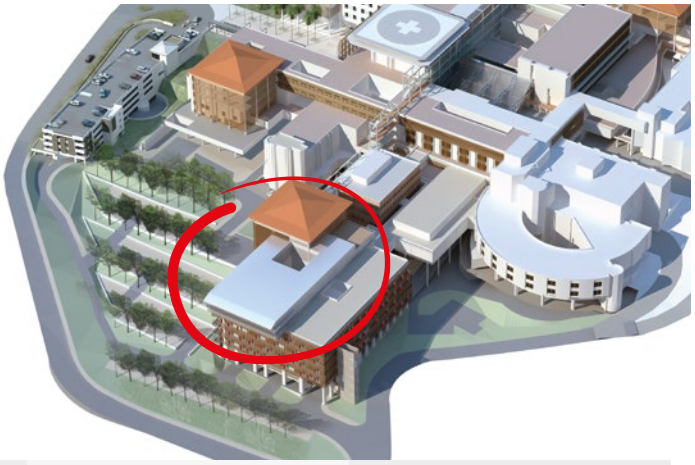

DATES À RETENIR ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2014 — 3 septembre 2013 : Signature de la convention plateforme commune 15-18 par Nassimah Dindar, Présidente du CASDIS et David Gruson, Directeur général du CHU de La Réunion.

2015 — 2015 : centralisation du traitement des appels 18 en un CTA unique.

2016 — 2016 : acquisition par le SDIS du nouveau logiciel de traitement de l'alerte.

2017 — 2017 : phase de test, de formation et d'acquisition du logiciel - validation des nouvelles procédures.

2018 — Fin 2017 : migration vers la plateforme commune 15-18

Février 2015 : début des travaux de construction du futur bâtiment.

COÛT PRÉVISIONNEL DU PROJET

7 495 390 €
partagés entre les deux entités.

Selon la ventilation suivante
compte tenu de la répartition des surfaces :

SDIS 974 :
3 596 361 € pour 954 m²

CHU de La Réunion :
3 899 029 € pour 1034 m²

3 QUESTIONS À :
LIEUTENANT-COLONEL HENRI-CLAUDE POTHIN, CHEF DU GROUPEMENT DE LA GESTION DES SECOURS

Service communication : *Colonel Pothin, pourriez-vous nous faire un point sur l'avancée du projet ?*

Lieutenant-Colonel Pothin : *au niveau de l'infrastructure du futur bâtiment, une répartition spatiale a été arrêtée et nous sommes dans la phase de démolition de l'ancien bâtiment de l'institut de formation du CHU Félix Guyon.*

Nous attendons prochainement la proposition de l'agencement de salles (mobilier, acoustique,..) fixé par un ergonome afin de nous positionner sur le mobilier à retenir.

Début 2016, nous nous retrouverons avec le SAMU pour acter le règlement intérieur commun (parking, restauration, utilisation des zones communes,…) de la plateforme.

Concernant l'acquisition du système de gestion de l'alerte, nous sommes dans la phase de validation de l'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO).

SC : *Comment le projet s'est-il organisé en interne ?*

Lcl Pothin : *depuis le début de l'année, nous avons mis en place une équipe projet dirigée par le Colonel Bertrand Vidot et répartie en 4 groupes de travail : ressources humaines, opérationnel, ressources techniques et communication. Il nous semble essentiel de prendre spécifiquement en considération chacune des composantes du dossier.*

SC : *Quels sont les objectifs à atteindre de cette année pour le SDIS ?*

Lcl Pothin : *tout d'abord, nous souhaitons renforcer les effectifs par le recrutement de 24 sapeurs-pompiers professionnels, qui seront tous affectés en qualité d'opérateur au CTA-CODIS au début du deuxième semestre. Ces nouveaux entrants disposeront d'un niveau de formation bien définis et correspondant au cadre de cet emploi. Ainsi, en plus de la formation initiale de sapeur-pompier, ils seront formés en informatique, suivront des stages de transmission, de gestion et de prise en charge de l'alerte.*

De nouveaux chefs de salle nous rejoindront aussi prochainement. Il y a eu un avis de vacance de poste passé en début d'année en interne et nous avons déjà débuté l'étape de l'entretien des candidats.

Jusqu'à aujourd'hui les CTA dont celui du Nord-Est, ne faisaient que de la réception des appels 18, puis ils les redistribuaient vers le centre concerné, chargé alors du suivi de l'intervention et de la gestion des voix radio. Nous voulons la création d'un CTA unique dont les missions seront, en plus de la centralisation des appels, la gestion et le suivi de l'intervention de A à Z.

Ce travail de centralisation continue en ce début d'année : les casernes du Port et de la Possession verront leurs appels 18 habituellement réceptionnés, basculés directement vers le CTA Nord-Est (prochain CTA unique) qui devra s'assurer de leur gestion et de leur suivi.

Nos engins aussi seront mieux dotés, nous améliorerons ainsi l'équipement de l'ensemble des véhicules de secours à victimes (VSAV) dorénavant équipés d'un poste radio numérique (QUARTZ) dédié au réseau SSU. Celui-ci permettra de passer tous les bilans médicaux en direct au SAMU durant les interventions.

Avant la saison feux de forêts, ce sont les véhicules légers tout terrain (VLTT) qui seront armés d'un système de géolocalisation avec report sur les écrans au CODIS. Ce système permettra en temps réel de connaître le positionnement des engins, la localisation des interventions et un engagement plus rapide de la chaine de commandement.

CTA : DE L'APPEL DE SECOURS À L'INTERVENTION

18 — *Demande de secours appel 18* → CTA — RÉCEPTION D'APPEL PAR LE CENTRE DE TRAITEMENT DES APPELS (CTA)

1. Déclenchement du départ de l'engin directement dans le centre de secours concerné par un ordre de départ (nature de l'intervention, lieu, moyens à engager) par le déclenchement d'une sonnerie d'alarme et l'indication de l'engin concerné.
2. Les messages radio de l'engin sont passés directement au CTA durant toute l'opération jusqu'au retour de celui-ci dans son centre de secours.
3. L'engin sera alors déclaré à nouveau disponible pour un nouveau départ.
4. Le Chef d'agrès élabore au retour d'intervention son compte rendu de sortie de secours (CRSS) qui est annexé à l'ordre de départ et viendra alimenter la main courante.

RETOUR SUR

REMISE *DES MÉDAILLES D'HONNEUR ET DU GRADE DE COLONEL*

Les sapeurs-pompiers médaillés d'argent du groupement Nord-Est

183 médailles d'honneurs ont été remises, dans le cadre des cérémonies de la Sainte-Barbe en décembre dernier, l'occasion également de remettre ses galons de Colonel au Lieutenant-Colonel Bertrand Vidot.

Ceux sont, en effet, 16 médailles d'or et 56 médailles de vermeil, qui ont été attribuées à Sainte-Rose, le 4 décembre dernier en présence de Dominique Sorain, Préfet de La Réunion, Bruno Mamindy-Pajany, 1er Vice-Président du conseil d'administration du SDIS 974 (CASDIS), qui représentait Nassimah Dindar, Présidente du CASDIS et du Colonel Jean-Marc Loubry Directeur départemental.

Parallèlement, 113 médailles d'argent, qui ont été attribuées directement dans les groupements territoriaux les 9, 11 et 12 décembre en présence des sous-préfets : Hélène Rouland-Boyer, Chantal Ambroise et Loic Armand.

Ces médailles sont une reconnaissance de l'Etat, pour le courage et l'engagement des sapeurs-pompiers au service de leur pays, de leur île, de ses biens et de sa population depuis 20 ans, 25 ans et même 35 ans pour certains.

LE LIEUTENANT-COLONEL VIDOT NOMMÉ COLONEL

La Sainte-Barbe a également été le théâtre d'un moment privilégié avec la nomination au grade de Colonel du Lieutenant-Colonel Vidot, dont le parcours professionnel est marqué par une grande disponibilité et un travail sans relâche. Il fait désormais partie du cercle des réunionnais à avoir été nommés au grade de Colonel dans notre île.

Recruté en 1994 à l'âge de 25 ans au SDIS 974, après avoir passé avec succès le concours de Capitaine, le Colonel Vidot occupe jusqu'en 2007 les postes de Chef de bureau des ressources humaines, Chef du centre de secours de Saint-Pierre, Officier de régulation CODIS-CTA et Chef de Colonne et de site.

Passé Commandant en 2001, il sera successivement Chef de service des ressources humaines, Adjoint au Chef de groupement administratif par intérim et Chef des services « emplois et dialogue social » et « gestion statutaire » au SDIS de l'Isère.

Nommé Lieutenant-Colonel en 2007, il occupe par la suite le poste de chef de groupement Action réseaux et communication puis celui de Chef de groupement des ressources humaines de 2009 à 2011.

Détaché en 2011 en Nouvelle Calédonie, il sera affecté à la Direction de la sécurité civile en tant que Directeur durant un peu moins de 3 ans. De retour dans son île depuis cette année, il est actuellement Chargé de mission auprès du Directeur départemental.

Il est titulaire d'une maîtrise de droit et d'un DESS administration et gestion des collectivités locales.

Le SDIS de La Réunion est composé de l'ensemble de ces agents : sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires et personnel administratif technique et spécialisé, qui à force de travail et de courage vont chaque jour au bout d'eux même, de leurs missions et de leurs objectifs. Ils sont l'essence et la fierté de l'établissement.

INTERVIEW DU COLONEL BERTRAND VIDOT

CHARGÉ DE MISSION AUPRÈS DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL, QUELQUES JOURS APRÈS SA NOMINATION AU GRADE DE COLONEL

Service communication : *Colonel Vidot, comment avez-vous vécu votre nomination au grade de Colonel ?*

Colonel Bertrand Vidot : *Mon premier sentiment a été une très grande fierté et bien sûre une forte reconnaissance du travail accompli au titre de mes années de services publics rendus.*

SC : *Quelles sont pour vous les grandes étapes de votre parcours professionnel ?*

Col. BV : *En tant que sapeur-pompier, je pense d'abord à mon temps de commandement d'une unité opérationnelle en tant que chef de centre de Saint-Pierre. Et également à ma participation à la construction du corps départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère et notamment à son renforcement en sapeurs-pompiers professionnels.*

Pour le SDIS de La Réunion, j'ai eu la chance de contribuer au développement de l'informatisation des services, à la création du groupement territorial sud du corps départemental des sapeurs-pompiers, à l'amélioration des procédures de la Direction des ressources humaines avec notamment le dossier de la modernisation du système d'information RH.

Et j'ai participé, entre autres à la mise en œuvre du dossier du transfert de compétences de la sécurité civile, de l'Etat à la Nouvelle Calédonie dans le cadre des accords de Matignon et Nouméa.

SC : *la mobilité a-t-elle joué un rôle important dans votre carrière ?*

Col. BV : *Elle est omniprésente, elle a été à la fois fonctionnelle et territoriale au sein de plusieurs entités (2 SDIS et un service de l'Etat), elle a donc eu un rôle stratégique. J'encourage d'ailleurs mes collègues à ne pas hésiter une seule seconde à franchir le pas, si une opportunité se présentait à eux.*

SC : *qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir sapeur-pompier ?*

Col. BV : *En quelques mots : servir le public, protéger les populations et leurs biens, préserver les territoires.*

SC : *Quels sont actuellement les projets sur lesquels vous travaillez ?*

Col. BV : *les enjeux qui nous attendent dans les années à venir, pour maintenir un niveau de secours optimal en faveur des réunionnais sont nombreux. Parmi eux, les dossiers de la mise à jour Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) 2015/2020 en concertation avec les équipes dirigeantes et celui de la centralisation de la réception et du traitement des appels 15-18/112 grâce à la création d'une plateforme commune entre le SAMU et le SDIS sont essentiels.*

SC : *Quelle est votre vision du secours d'urgence dans les années à venir ?*

Col. BV : *Les secours d'urgence seront réalisés par de multiples acteurs, qui devront mutualiser leurs ressources au profit de la protection des populations. Ce qui entrainera une augmentation des compétences des personnels du SDIS afin d'améliorer la qualité du service public.*

SC : *Auriez-vous un conseil pour nos jeunes sapeurs-pompiers ?*

Col. BV : *Oui plusieurs, à savoir toujours préserver le service public rendu aux citoyens, se former tout au long de leur engagement, observer un savoir être compatible avec l'exercice de leurs missions, porter les valeurs de la république et continuer à persévérer et à protéger les populations.*

RETOUR SUR

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF *À L'HONNEUR*

Le 17 novembre dernier 34 personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) de l'établissement ont reçu, lors d'une cérémonie à la Villa du département la médaille du travail. Nassimah Dindar, Présidente du CASDIS a ainsi remis solennellement à ces agents 2 médailles d'or (35 ans de carrière), 2 médailles de vermeille (30 ans) et 30 médailles d'argent (20 ans) en présence du Colonel Jean Marc Loubry, Directeur Départemental. Etaient conviés les représentants de l'Etat, les élus du CASDIS, les responsables de l'encadrement de l'établissement et les familles des récipiendaires.

Le SDIS de La Réunion intègre près de 290 personnels administratifs, techniques et spécialisés, une filière souvent méconnue, qui assure chaque jour le suivi administratif et technique de l'ensemble de la structure et dont le rôle est essentiel au bon fonctionnement de la chaine opérationnelle.

« Ces hommes et ces femmes interviennent quotidiennement dans l'ombre pour maintenir un niveau élevé de performance dans la prévention des risques courants et les secours prodigués en faveur de la population » indique Nassimah Dindar.

LE SDIS 974 RÉUNIT DES MÉTIERS TRÈS DIVERS

En effet, afin de permettre aux sapeurs-pompiers réunionnais d'agir avec efficacité lors de leurs interventions, le SDIS de La Réunion a mis en place, depuis la départementalisation de 1996, une organisation fonctionnelle et opérationnelle qui réunit des métiers et des compétences très divers:

des cartographes essentiels aux interventions rapides et ciblées, des professionnels de santé qui participent au maintien et à la surveillance de la condition physique et psychologique des soldats du feu, des ingénieurs qui œuvrent pour le bien être des hommes à travers un casernement pointu et adapté aux conditions climatiques et de garde.

Des spécialistes des ressources humaines qui maximisent, avec la collaboration du service de santé et celui de la formation, le potentiel et la carrière des effectifs, des chargés de communication qui aident à la valorisation et à la reconnaissance métiers, des informaticiens et des experts des transmissions, disponibles 24h/24, 7 jours/7, sans qui les interventions seraient impossibles.

2 médailles d'or et 2 médailles de vermeille ont été attribuées.

Des mécaniciens qualifiés chargés de l'entretien et de la réparation des engins opérationnels, des agents polyvalents qui interviennent dans divers domaines et travaux au sein des centres de secours, des spécialistes des marchés publics et des finances chargés de rationaliser les dépenses de l'établissement tout en attribuant les moyens nécessaires à une action opérationnelle de qualité…

DES PERSONNELS ENGAGÉS AU SERVICE DE LA POPULATION

A noter également, ces PATS, au profil atypique, partageant les valeurs de courage et d'altruisme des personnels opérationnels de leur établissement, impliqués au-delà de leur fonction et faisant preuve d'un don de soi remarquable, qui concilient un emploi administratif et une activité de sapeur-pompier volontaire à travers des gardes en centre de secours ou en tant qu'opérateur au centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS). « Cet engagement, sur leur temps libre, au service de notre île et des réunionnais mérite d'être salué » précise pour sa part le Colonel Jean-Marc Loubry.

« Pour certains ce sont 20 ans, 30 ans et même 35 ans, d'une carrière bien remplie qui sont mis à l'honneur, preuve d'un attachement profond aux valeurs du travail, et d'un épanouissement tant professionnel que personnel au sein de l'établissement » ajoute la Présidente du CASDIS.

ZOOM SUR

EXERCICE POSEIDON 2015

Le mardi 24 février, le SDIS 974 a participé à un exercice départemental de secours à personnes simulant un accident sur la plate-forme ADRIANA engagée sur le chantier de la nouvelle route du littoral.

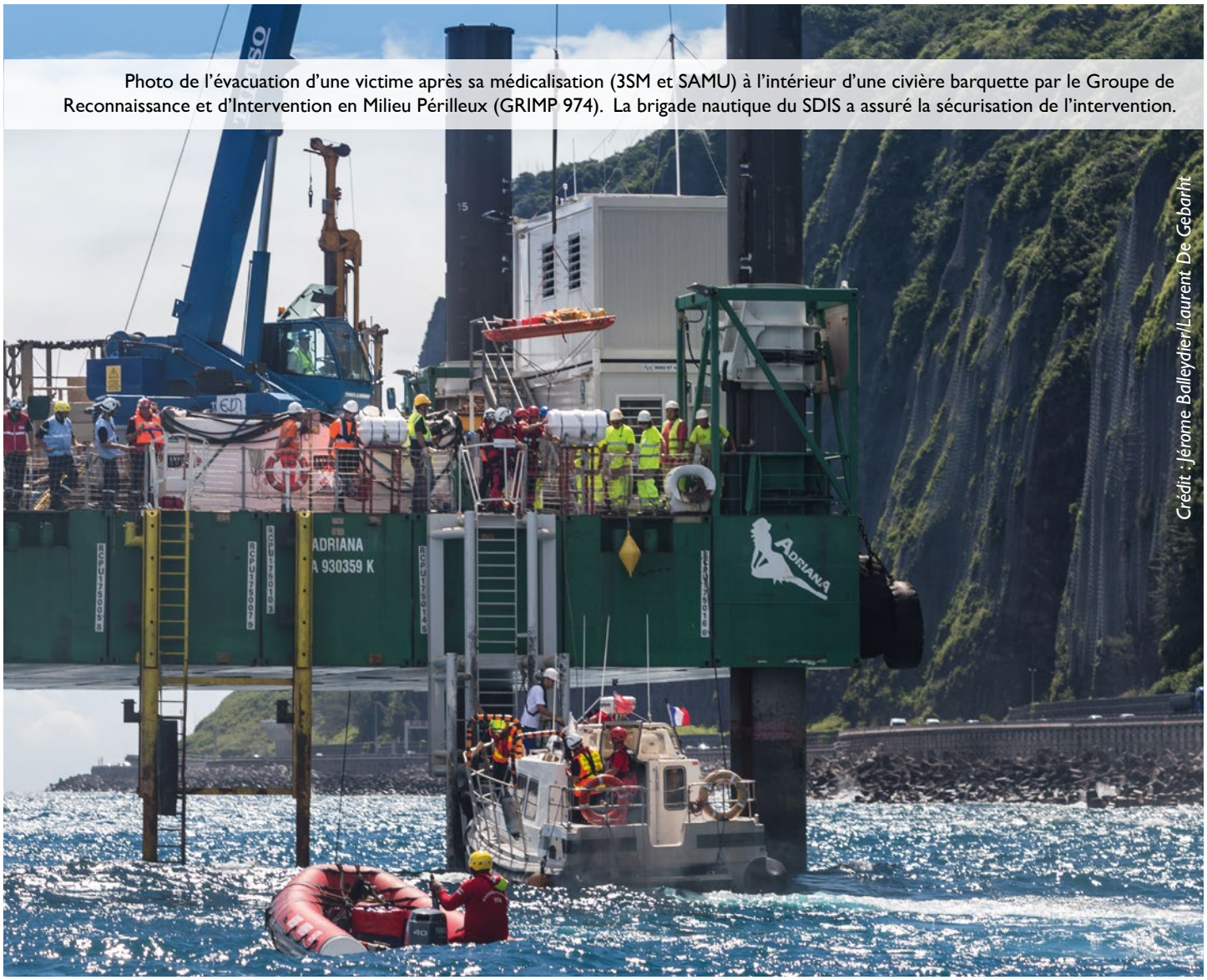

Photo de l'évacuation d'une victime après sa médicalisation (3SM et SAMU) à l'intérieur d'une civière barquette par le Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP 974). La brigade nautique du SDIS a assuré la sécurisation de l'intervention.

Crédit : Jérome Balleydier/Laurent De Gebarht

Retrouvez les photos de l'exercice sur notre site internet www.sdis974.re.

DÉPARTEMENT DE LA Réunion

SDIS 974 Service Départemental d'Incendie et de Secours de La Réunion

Retrouvez toutes les informations du SDIS sur

www.sdis974.re

Actualités Métiers Prévention